

Le 5 juin 2015

FLASH INFOS SACDD-CTT

Dernière minute



Les masques sont tombés !!!

Le 1^{er} juin 2015 à 14 h 30 s'est tenue au MEDDE la dernière réunion du groupe de travail organisé à la suite du malaise ambiant ressenti par les fonctionnaires du Contrôle des Transports Terrestres.



Pour ce malaise est provoqué par le manque de reconnaissance professionnelle dû à un problème statutaire et à l'absence de reclassement de tous les agents du corps en 2 grades lors du passage au NES B.

La fusion dans le corps des secrétaires administratifs est très mal vécue par un nombre conséquent d'agents et beaucoup d'entre vous nous l'ont fait savoir en réclamant le reclassement du métier dans le corps des techniciens supérieurs du MEDDE, comme l'ont été nos homologues du contrôle maritime.

Au cours de la réunion, ce sujet statutaire a été abordé. Exceptée la représentante de la CFDT, pourtant SACDD d'Administration Générale qui a confirmé le malaise ressenti par les SACDD-CTT suite à ce reclassement statutaire, **Solidaires I.D.D.** a été, étonnement, le seul syndicat à porter cette revendication.

De surcroît, Madame THORIN représentante de la DRH qui présidait la réunion, **a affirmé la faisabilité du reclassement des SACDD-CTT dans un corps technique** et a demandé à chaque syndicat de se positionner sur ce sujet.



Pour le basculement de l'ensemble des SACDD-CTT dans le corps des TSDD pourrait être l'occasion de permettre le reclassement de tous les agents en 2 grades.

Durant les échanges, il a été également évoqué l'idée de l'éventuelle création d'un corps interministériel de contrôle qui, pour la petite histoire, est dans les « tuyaux » depuis plus de 15 ans. L'histoire ne dit pas s'il existera un jour, ni quand, ni surtout si les SACDD-CTT y seront intégrés. Quoi qu'il en soit, si ce corps voyait le jour, l'intégration des TSDD-CTT dans ce corps interministériel serait parfaitement envisageable au regard de la multitude de corps de contrôle de terrain au sein des TSDD comme par exemple aux Affaires Maritimes, à l'Aviation Civile où aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement,

Très surprise et déçue de ne pas être suivie dans cette revendication qui était l'unique occasion de requalifier le métier des SACDD CTT dans un corps de techniciens et non des secrétaires administratifs et enfin de voir le métier reconnu à sa juste valeur, la délégation de Solidaires I.D.D. a quitté la salle en manifestant son mécontentement et en dénonçant ce simulacre de groupe de travail.

Le matin même, une délégation de **Solidaires I.D.D.** avait été reçue en intersyndicale par Mme Ségolène ROYAL en personne.

Solidaires I.D.D. est intervenu pour défendre les SACDDCTT en dénonçant le malaise général ressenti par les fonctionnaires de ce corps de contrôle et a demandé que leur statut soit revu.

Madame la Ministre de l'Écologie a très bien reçu le message, **Solidaires I.D.D.** lui rappelant par ailleurs, l'engagement pris par le candidat François HOLLANDE, pendant la campagne électorale de 2012, de répondre aux revendications de reconnaissance du statut technique des SACDD-CTT afin de les intégrer dans un corps technique.



Solidaires I.D.D. ne veut pas céder au miroir aux alouettes et ne sacrifiera pas ce besoin de reconnaissance par le seul accès de quelques SACDD-CTT en catégorie A au travers du plan de requalification ouvert à l'ensemble des catégories B du MEDDE. Une véritable reconnaissance professionnelle ne doit pas se limiter uniquement à cette mesure.

Solidaires I.D.D. ne veut pas revivre le scénario de 1997 où un mouvement de mécontentement avait été stoppé par la seule promesse d'accès par concours de quelques CTT sur 3 ans au grade d'attaché, laissant au passage " sur le carreau " toutes les autres revendications impactant le plus grand nombre.

Solidaires I.D.D. regrette les positions dogmatiques de certains représentants syndicaux qui refusent le statut technique, ceux-là même qui espèrent plus facilement accéder à la catégorie A (administrative), alors même que statiquement dans le plan de requalification, la proportion pour le passage en A est identique, que les CTT soient intégrés en filière technique ou administrative.

Si ce scénario se répète, seuls à nouveau quelques agents pourront bénéficier de l'accès à la catégorie A, notamment les représentants syndicaux qui refusent le statut technique, les autres agents du corps poursuivant leur travail sans que rien ne change.

Pour certains, le seul argument caché est la crainte de rencontrer des difficultés pour accéder à la catégorie A si les SACDD-CTT intégraient un corps technique. Cette crainte n'est absolument pas partagée par nos collègues TSDD du contrôle maritime qui bénéficieront, eux aussi, du plan de requalification et de l'accès normal par concours interne, examen professionnel et liste d'aptitude dans leur spécialité.

Notre déception est grande de voir échouer, si près du but, une revendication majeure uniquement du fait de quelques agents. Solidaires I.D.D. a beaucoup de respect pour le métier des SACDD-CTT. Le contrôle sur route est une tâche technique et noble et Solidaires I.D.D. n'acceptera jamais les propos tenus par certains qui qualifient ce travail de « gueux ».

La réunion conclusive à ce pseudo groupe de travail aura lieu **le 16 juin 2015 au Cabinet (MEDDE) avec Monsieur GUZY**. C'est dire que le temps est compté pour tenter d'obtenir une meilleure reconnaissance du métier des Contrôleurs des Transports Terrestres.

Seules vos réactions pourront faire bouger les choses et permettront d'envisager un avenir serein. Adressez les à : SOLIDAIRES.IDD.CTT@GMAIL.COM

**UN CORPS TECHNIQUE POUR LES EX CTT
C'EST ENCORE POSSIBLE !
MOBILISEZ-VOUS !!!**